

Santé et réussite scolaire : le sport y contribue

LE DÉPARTEMENT DÉVELOPPE LES PRATIQUES ET LES INFRASTRUCTURES



Aux côtés de l'Éducation nationale, des communes et des intercommunalités, le Conseil départemental favorise l'accès aux activités sportives, et contribue à la qualité des équipements sportifs utilisés.



Soutien à l'UNSS

L'Union nationale du sport scolaire des Alpes de Haute-Provence joue un rôle significatif dans l'accès au sport de tous les élèves du secondaire. Le Département contribue financièrement au fonctionnement de l'UNSS04, ainsi qu'à l'organisation du Challenge des Sports de Nature.

EN DÉTAIL

Le Challenge des Sports de Nature :

- Cinq journées thématiques pour faire découvrir des activités nouvelles au plus grand nombre de collégiens.
- Une offre variée de sports nature : VTT, course d'orientation, canoë-kayak, raquette à neige, trail, bike&run...
- Un grand Raid multisport sur plusieurs jours avec plus de 300 collégiens.
- Inscription auprès des enseignants d'EPS des collèges.

4000
ÉLÈVES

Appui aux sections sportives scolaires

Ces sections accueillent les élèves motivés pour associer à leurs parcours scolaires une pratique sportive de niveau départemental, régional voire national.

EN DÉTAIL

Les sections sportives scolaires par collège (renseignements auprès des chefs d'établissement) :

- Athlétisme et tennis : Pierre Gassendi, Digne-les-Bains.
- Aviron : École Internationale, Manosque.
- Escalade et handball : Camille Reymond, Château-Arnoux.
- Escalade : Maxime Javelly, Riez.
- Football : Marcel Massot, La Motte du Caire et Pierre Girardot, Sainte-Tulle.
- Gymnastique : Le Sacré-Cœur, Digne-les-Bains.
- Rugby : Paul Arène, Sisteron.
- Ski alpin, activités sportives de montagne et ski nordique : André Honnorat, Barcelonnette.
- Tennis et basket-ball : Jean Giono, Manosque.
- Tennis de table et handball : Mont d'Or, Manosque.
- VTT et basket : JMG Itard, Oraison.
- VTT : André Ailhaud à Volx.



Le Conseil départemental finance l'intervention d'éducateurs sportifs spécialisés et diplômés dans les sections sportives scolaires. Ils apportent un complément technique et pédagogique aux enseignants d'EPS, à raison de 3h d'entraînement hebdomadaires pour un total annuel max de 105h.

19
SECTIONS

sportives pour 500 élèves engagés

Aides aux équipements sportifs

Le Département s'est engagé à soutenir significativement les communes et les intercommunalités qui

créent ou réhabilitent leurs gymnases, plateaux sportifs et piscines. Ces équipements pouvant recevoir des collégiens, ils doivent répondre aux exigences de qualité, modernité et sécurité de l'Éducation Nationale en matière d'éducation physique et sportive.

5 ÉQUIPEMENTS

sportifs en chantier ou en projet : des gymnases à Seyne-les-Alpes (1,2 M€ d'aide départementale), Castellane (1,12 M€ d'aide), Annot et Saint-André-les-Alpes, un complexe aquatique à Manosque



Suivez-nous

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT

Département des Alpes de Haute-Provence

13 rue du docteur Romieu CS 70216 -
04995

Digne-les-Bains CEDEX 9



04 92 30 04 00



Contact



Localiser

[Plan du site](#)

[Contact](#)

[Espace presse](#)

[Charte graphique](#)

[Mentions légales](#)

[Aide](#)

[Gestion des cookies](#)